

Lettre d'information des habitants - Juillet/Septembre 2014

Par les élus de la liste *Demain vivre ensemble à Montgaillard*

Nos actions, toujours entreprises dans l'**intérêt communal** :

- recherche d'un plus grand **respect** des règles de la République, des habitants et de leurs demandes,
- **amélioration** du cadre de vie et des services proposés **sans surcoût** pour les contribuables ,
- connaissance et limitation des **dépenses publiques** inutiles,

continuent et nous poursuivons, en complément, notre **travail d'information** à votre attention sur la façon dont sont gérées les affaires communales.

Nous tenons à signaler que l'indication « Rédaction : les membres du conseil municipal » figurant en page 2 du journal municipal est inexacte. Non autorisés à participer à la commission communication, à aucun moment nous n'avons été associés à la rédaction de ce document que nous avons découvert en même temps que vous.

Durant ces trois mois d'été, **d'importantes décisions engageant fortement l'avenir de notre commune ont été prises** : embauche d'un nouvel employé municipal (définition de son poste et choix du titulaire) et mise en place des nouveaux rythmes scolaires (choix de l'organisation et mise en place de cette organisation). Malheureusement, ces décisions ont été prises en très grande partie **en dehors du conseil municipal**, sans débat et surtout, sans information de certains conseillers en ce qui concerne notamment la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Pourquoi la loi prévoirait-elle 15 membres dans un conseil municipal d'une commune comme la nôtre si 3 ou 4 pourraient suffire pour prendre de bonnes décisions ?

L'absence de diffusion d'information à notre égard n'est pourtant pas liée à un manque de sollicitations de notre part : lors du CM du 26 juin, nous avons demandé à être destinataires, pour avis, de la fiche de poste du nouvel employé, elle ne nous a pas été transmise ; dans un mail en date du 14 juin, nous avons demandé une copie du formulaire d'enquête distribué aux parents d'élèves, nous n'avons reçu aucune réponse.

Nous n'avons pas compris pourquoi l'annonce pour le **nouveau poste** n'avait pas été envoyée à Pôle Emploi alors qu'un des critères de sélection retenus par seulement trois personnes était « être en recherche d'emploi » ni pourquoi certains candidats, pourtant parfois jugés excellents, n'ont pas été retenus. **Les arguments avancés ne nous ont pas convaincus** (« éloignement géographique » pour l'un et « trop diplômé par rapport au poste proposé au sein duquel il risquerait de se lasser » pour l'autre). Pour certains candidats, pourtant du village, **aucune explication n'a été donnée** quant au fait qu'ils aient été **d'office écartés**.

Nous avons demandé lors du CM du 30 avril, que l'option, offerte par la réforme, de regrouper les temps périscolaires sur une demi-journée soit étudiée pour **pouvoir comparer les deux solutions possibles et prendre une décision en connaissance de cause**. Cette option n'a pas été étudiée, ne serait-ce que succinctement, et aucun argument valable n'a été fourni pour justifier ce **refus** implicite.

Nous avons découvert, grâce à un parent d'élève, le document qui a été remis aux familles lors de la rentrée scolaire. C'est par ce biais que nous avons appris qu'aucun service n'a été mis en place le mercredi après midi pour les parents en difficulté ce jour là et que les plages gratuites et payantes de garderie avaient été modifiées par rapport à ce qui avait été annoncé lors du CM du 26 juin. Par ailleurs et **contrairement à ce qui est indiqué dans le journal municipal** (p12), rien ne s'est décidé « en lien avec le conseil d'école » (comme

nous l'ont confirmé des délégués de parents d'élèves qui ont été mis devant le fait accompli) et « selon les résultats de l'enquête menée auprès des familles » (l'enquête n'offrait aucun choix aux parents par rapport aux modalités d'application de la réforme).

Comment se fait-il que des décisions aussi importantes (définition d'un nouveau poste et modification des services communaux) soient prises par des commissions auxquelles nous n'avons pas eu le droit de participer, sans aucun document écrit diffusé aux conseillers et donc sans débat concret en conseil municipal ?

Nous avons posé cette même question au Préfet et attendons sa réponse.

En ce qui concerne notre souhait de participer à une bonne **gestion et utilisation des finances publiques**, là encore, **nous sommes mis de côté et entravés dans nos démarches**. La commission Finances Budget à laquelle nous participons théoriquement ne s'est pas encore réunie une seule fois (alors qu'elle aurait dû le faire, d'après les textes règlementaires, avant le 24 avril) et nous avons été obligés de saisir la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs) qui agit au niveau national, pour enfin pouvoir obtenir une copie du compte administratif de 2013 (état des dépenses effectuées dans l'année par la commune). Cette demande, renouvelée à plusieurs reprises (mails des 2 et 21 mai restés sans réponse) nous avait été explicitement refusée en conseil municipal (le 27 mai) par le 1^{er} adjoint remplaçant le maire absent. Nous tenons à rappeler que les textes stipulent que ce type de documents peut être obtenu par n'importe quel citoyen qui en fait la demande.

En ce qui concerne **l'amélioration du service public sans surcoût** et notamment l'adaptation des **jours et horaires d'ouverture de la mairie** (fréquemment évoquée par les habitants lors de nos rencontres en porte à porte), nos demandes fréquemment répétées depuis le 16 avril ont systématiquement été ignorées et nous avons découvert dans le dernier journal municipal (p9) que rien ne changerait (« les horaires de la mairie demeurent inchangés ») alors que le maire s'était engagé à étudier la question.

En ce qui concerne l'intercommunalité (**CAP Lauragais**), nous avons à plusieurs reprises demandé la communication des dates, ordres du jour et comptes-rendus des conseils communautaires. En six mois, **aucune de ces informations ne nous a été communiquée**. Nous avons décidé, pour sortir de cette impasse, de nous adresser directement au président de la communauté de communes.

Malheureusement nous n'avons pas accès à suffisamment d'éléments sur le fonctionnement de la commune pour faire des propositions concrètes sur différents sujets. Nous qui avons imaginé pouvoir **mettre en place une démocratie participative** à Montgaillard avec une **large implication des habitants** qui l'auraient souhaité, nous sommes choqués par les **méthodes employées par cette municipalité** (maire et adjoints), excluant une bonne partie des conseillers municipaux de la diffusion des informations et de la prise de décisions. **Elles sont d'un autre temps.**

Nous estimons que beaucoup d'électeurs, et plus généralement une bonne partie des habitants, ne sont **pas pris en considération ni respectés** et nous continuerons à nous élever contre cet état de fait.

Jacques Gazo, Sylvie Lepage et Frédéric Gleyzes

05 61 27 94 39 vivre.ensemble.montgaillard@gmail.com www.montgaillardlauragais.sitew.fr

Quelques éléments concernant le dernier conseil municipal du 7 octobre

Sollicités par Antoine Renaud et suite à sa propre demande au maire formulée le 1^{er} septembre, restée sans suite malgré l'accord donné, nous avons demandé que la phrase présente dans le CR et le PV du CM du 1^{er} août : « Il a, durant ses deux ans d'apprentissage, donné entière satisfaction, et nous n'avons eu aucun reproche de la part de son maître d'apprentissage M. Antoine Renaud. » soit retirée car elle ne reflète pas la réalité. En effet, à aucun moment, pendant ces deux années, **le maire n'a donné à Antoine Renaud l'occasion de s'exprimer** sur la façon de travailler de Gaël Ambry.

Bruno Mouyon a indiqué que le fonctionnement des activités périscolaires était satisfaisant (sans avoir consulté les parents). Il a annoncé qu'une **réunion avec l'ensemble des parents et les bénévoles** serait organisée en novembre, une fois que les cycles d'activité auront été définis par les membres de la commission « Affaires scolaires » et le personnel impliqué.

Nous avons signalé que dans les mails envoyés par la mairie (le maire et les adjoints le savaient) une **animation avec un singe** apparaissait et que cela ne donnait pas une image bien sérieuse, notamment dans les mails officiels (à la préfecture par exple).

Nous avons demandé pourquoi le panneau « sécurité enfants » présent route de Mauremont, à hauteur du champ rond, juste avant l'entrée du village (il est possible de le voir sur Google Maps®), avait été déplacé. Le maire nous a dit avoir constaté ce déplacement mais nous a affirmé ne pas savoir qui l'a effectué (ce panneau, propriété de la commune, est maintenant de l'autre côté de la chaussée, tourné dans l'autre sens et concerne donc les usagers qui quittent le village). Nous avons demandé à ce qu'il soit remis **dans le bon sens** afin de protéger **tous les enfants du village** et non pas exclusivement ceux résidant route de Mauremont.

Afin de faciliter la diffusion de l'information, merci de nous communiquer, si vous en avez une et que vous ne l'avez déjà fait, votre adresse électronique.